RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 27 MARS 2024

portant promotion au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle

NOR : AGRS2408205A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 14 avril 2023 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2024 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle au titre de l'année 2024 ;

Arrêtent :

Article 1er

Les ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts de classe normale dont les noms suivent sont promus au grade d'ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts de classe exceptionnelle à compter du 1er janvier 2024 :

1. BONNEFOI Benoît
2. FERRAND Nicolas
3. KUGLER Jean
4. GAY Emmanuelle
5. BOSSINI Serge
6. FLAMMARION Patrick
7. CATHELAIN Bernard
8. FORNAGE Nicolas
9. MORETAU Jean-Philippe
10. JOSSE Patrick
11. BEAL Michel

12. AUVERLOT Dominique
13. BESSIN Pierre
14. DIDIER Anne-France
15. PINET Michel
16. MALEZIEUX-LIEVRE Sylvie
17. THEOLEYRE François
18. FROUTÉ Jérôme
19. GUERRIER Julien
20. MAZANCOURT (de) Claire
21. COYNE Anne
22. DICIANNI Bruno
23. SIMON Hervé
24. LE BERRE Jacques
25. PROVOST-DEBAR Anne
26. CUCCURU Philippe
27. TORTEROTOT Jean-Philippe
28. VISSAC-CHARLES Véronique
29. PUJO Laurence
30. PIPERNO Serge
31. LINARD Jean-Luc
32. LATARGET Sylvain
33. MOREAU-LALANNE Françoise
34. DUBOIS Nicolas
35. JUNQUET Philippe
36. DUCOS Yves
37. RIBON Pascale
38. BELLON-MAUREL Véronique
39. GRAMMONT Philippe
40. KISSELEF Igor
41. HERMELINE Michel
42. COQUIL Thierry
43. BOYER Jean-François
44. LUCAS Philippe

Article 2

La Secrétaire générale du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et le Secrétaire général du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le

27 MARS 2024

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
et par délégation,
Pour le ministre de la transition écologique et
de la cohésion des territoires,
et par délégation,

La cheffe du centre interministériel de gestion des IPEF

Anne-Sophie ECARNOT

27 MARS 2024